



**GOURNAY**  
SUR MARNE

Accusé de réception en préfecture  
093-219300332-20240926-DEC-M2024-09-09-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2024  
Date de réception préfecture : 26/09/2024

## DÉCISION DU MAIRE N° M 2024-09-09

**Objet : Tarification de la sortie de la Maison Pour Tous à la « Cité des sciences et de l'industrie » le 28 septembre 2024**

Le Maire de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis),

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la Délibération n°2023-10 du 16 février 2023 relative à la Création de catégories de tarifs pour certains ateliers, activités, évènements ou sorties organisés par la Ville,

**CONSIDÉRANT** la volonté de proposer des sorties culturelles aux Gournaysiens,

### DÉCIDE

**Article 1 :** de fixer le montant de la sortie de la Maison Pour Tous à la « Cité des sciences et de l'industrie » le 28 septembre 2024 selon le tarif unique B de la grille, soit 5 €.

Fait à Gournay-sur-Marne,  
Le 26 septembre 2024

Le Maire,  
**Éric SCHLEGEL.**



### ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

Compte-tenu de la publication le : 26 septembre 2024

Le Maire,  
**Éric SCHLEGEL**

